Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEL2025_199-DE

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REUNION DU 25 NOVEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE VINGT-CINQ NOVEMBRE A VINGT HEURE TRENTE, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à la Maison Intercommunale de Chasné-Sur-Illet, 1 Place de l'Eglise, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 19 novembre 2025.

Présents : MMES C. BRIDEL, S. CHYRA, C. COLLAS, L. DERIEUX, I. GAUTIER, L. LEBLANC, P. MACOURS, I. MARCHAND-DEDELOT, A-L. OULED-SGHAÏER, R. PIEL, S. PRETOT-TILLMANN, R. SALMON, K. SEVIN-RENAULT, MRS O. BARBETTE, J. BEGASSE, G. BEGUE, J. BELLONCLE, B. CHEVESTRIER, J. DUPIRE, E. FRAUD, C. GAUTIER, M. MAILLARD, B. MICHOT, S. PIQUET, R. SALAUN, D. VEILLAUX.

Absents : MMES N. CHARDIN, M. DESILES, E. THOMAS-LECOULANT, MRS V. BONNISSEAU, S. HARDY, Y. LE ROUX, S. RASPANTI, P. ROCHER, S. TRAVERS.

Pouvoirs : V. BONNISSEAU A K. SEVIN-RENAULT, E. THOMAS-LECOULANT A M. FRAUD, Y. LE ROUX A J. BEGASSE

Secrétaire de séance : M. J. DUPIRE

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois et des effectifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la fonction publique, notamment les articles L332-14 et L332-8 ;

VU l'arrêté préfectoral n°35-2023-10-03-00002 du 03 octobre 2023 portant modification des statuts de la communauté de communes « Liffré-Cormier Communauté » ;

VU le tableau des emplois et des effectifs ;

VU les avis favorables rendus par le comité social territorial du 3 octobre 2025.

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEL2025_199-DE

Il est également nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois et des effectifs en cas de création, de suppression, ou de modification d'un poste (grade, catégorie hiérarchique, temps de travail).

Les suppressions de postes doivent obligatoirement recueillir l'avis du comité social territorial avant que l'organe délibérant prenne sa décision.

Les modifications d'emplois correspondent à des suppressions et/ou créations d'emplois. Par exemple, la modification du ou des grades sur lesquels est ouvert un emploi ou le changement de statut d'un poste.

L'avis du Conseil Communautaire sur les suppressions et créations d'emplois proposées ci-après est donc sollicité :

- **Modification des quotités de temps de travail des emplois d'assistant d'enseignement artistique.** Après chaque rentrée, les quotités de temps de travail des emplois de professeur de musique sont modifiées et ajustées en fonction du nombre d'usagers inscrits pour les différentes pratiques instrumentales et musicales.

CAT.	GRADES DU POSTE	INTITULE DU POSTE	POLE	DIRECTION / SERVICE	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE ANCIENNE SITUATION	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE NOUVELLE SITUATION
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Guitare électrique et musique actuelles	PECJST	Ecole de Musique	TNC 11,83/20	TNC 13,33/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Trombone	PECJST	Ecole de Musique	TNC 6.00/20.00	TNC 6.00/20.00
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Saxophone	PECJST	Ecole de Musique	TNC 8.00/20.00	TNC 8,25/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Guitare	PECJST	Ecole de Musique	TNC 7.66/20	TNC 7.66/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Clarinette	PECJST	Ecole de Musique	TNC 5/20.00	TNC 5/20.00

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEL2025_199-DE

B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Batterie	PECJST	Ecole de Musique	TNC 4,83/20.00	TNC 5,17/20.00
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Piano et accompagnement	PECJST	Ecole de Musique	TC 20/20	TC 20/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Flûte traversière	PECJST	Ecole de Musique	TNC 13.00/20.00	TNC 13.00/20.00
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Guitare	PECJST	Ecole de Musique	TNC 8,17/20,00	TNC 9,5/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Clarinette	PECJST	Ecole de Musique	TNC 3,75/20	TNC 3,67/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Guitare	PECJST	Ecole de Musique	TNC 7.00/20.00	TNC 7.00/20.00
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Violoncelle	PECJST	Ecole de Musique	TNC 9.00/20.00	TNC 9,67/20.00
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Formation et éveil musical	PECJST	Ecole de Musique	TNC 13/20	TNC 13/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Accordéon et synthétiseur	PECJST	Ecole de Musique	TNC 3/20.00	TNC 2/20.00

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEL2025_199-DE

B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Batterie Percussions	PECJST	Ecole de Musique	TNC 9,17/20.00	TNC 17,67/20.00
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Trompette	PECJST	Ecole de Musique	TNC 6/20	TNC 7,75/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Violon	PECJST	Ecole de Musique	TC 20/20	TC 20/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Harpe	PECJST	Ecole de Musique	TNC 6.00/20.00	TNC 8/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Piano	PECJST	Ecole de Musique	TNC 16,83/20	TNC 13,5/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Batterie	PECJST	Ecole de Musique	TNC 6,5/20	TNC 6,5/20
B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe Assistant d'enseignement artistique	Professeur.e de musique Formation et éveil musical	PECJST	Ecole de Musique	TNC 15.00/20.00	TC 20/20

- **Suppression du poste de Directeur.trice du pôle aménagement du territoire.** Inoccupé depuis janvier 2025 et vacant depuis juin 2025, les missions dévolues à cet emploi ont été mutualisées avec celle du poste de Directeur.trice du pôle prospective territoriale. Le pilotage des deux pôles a d'abord été assuré par la direction du pôle prospective en remplacement de la direction du pôle aménagement du territoire. Cette période d'intérim a permis de confirmer la faisabilité, la cohérence et l'intérêt de cette organisation.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEL2025_199-DE

FILIERE	CATEGORIE	GRADES DU POSTE	INTITULE DU POSTE	POLE	DIRECTION / SERVICE	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE ANCIENNE SITUATION
Filière technique	A	Ingénieur	Directeur .trice du pôle aménagement du territoire	PAT	Direction de pôle	TC 35/35

- **Mise à jour d'un emploi créé par la délibération n°2017-033.** Cet emploi correspond actuellement et depuis 2022 au poste de chargé.e de mission PLUI. Cet emploi répond à un besoin permanent à temps complet. Or dans la délibération à laquelle il est fait référence, ce même emploi correspond à un poste de conseiller.ère juridique et de chargé de mutualisation, et il y est mentionné que cet emploi serait pourvu par un contractuel, ce qui n'est pas conforme à la règlementation puisque, sauf dans le cas du contrat de projet (créé par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019), il n'est pas possible de créer des emplois qui ne pourraient être pourvus prioritairement par un fonctionnaire. Il convient donc par la présente délibération de supprimer l'emploi créé par la délibération n°2017-033 afin de le recréer en conformité avec la règlementation actuellement en vigueur.

FILIERE	CATEGORIE	GRADES DU POSTE	INTITULE DU POSTE	POLE	DIRECTION / SERVICE	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE ANCIENNE SITUATION
Filière administrative	A	Attaché	Chargée de mission PLUI	PPT	Service Urbanisme Habitat Foncier	TC 35/35

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications du tableau des emplois et des effectifs telles que présentées ci-avant ;
- **DIT QUE** les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président de Liffré-Cormier Communauté ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Chasné-sur-Illet, le 25 novembre 2025

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT, LE SECRETAIRE DE SEANCE

STEPHANE PIQUET JEAN DUPIRE